

*Développement social*

Je l'ai connu lorsqu'il était au ministère de l'Industrie et du Commerce. On aurait dû l'y laisser car il y faisait un excellent travail. C'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet de la motion qu'il a présentée.

Je m'intéresse naturellement au domaine du développement social dans notre grand pays, mais j'ai certaines réserves sur ce projet qui vise à créer un autre ministère. Je crois avoir beaucoup de compassion pour mes concitoyens, et j'espère que mes électeurs le perçoivent. Je suis très conscient de la nécessité d'une politique claire dans tous les domaines sociaux, mais j'hésite à laisser le gouvernement accroître ses dépenses dans quelque domaine que ce soit avant qu'il n'ait défini une politique détaillée et fait des propositions précises.

Le ministre peut-il nous dire quels pouvoirs il aura sur les autres organismes ministériels qui s'occupent de développement social? Quel mandat et quelles politiques de coordination le ministre va-t-il adopter pour que le département proposé ne soit pas un autre bouche trou, une nouvelle mesure de replâtrage visant à masquer les véritables difficultés? Les autres ministères et organismes fédéraux gèrent des fonds importants qui pourraient avoir des répercussions sur le fonctionnement de ce nouveau ministère. Comme le sait le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin), son territoire est menacé si ce nouvel organisme a la préséance. A combien se monteront les fonds que l'on affectera au développement social, qu'il s'agisse de crédits alloués au détriment des autres ministères ou de crédits qui feront double emploi avec ceux dont bénéficient déjà les ministères existants?

Les libéraux sont connus pour exceller dans les initiatives qui font double emploi. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la proposition qu'ils ont présentée en 1979 en vue de créer le conseil ministériel de l'expansion économique. Cet organisme, ce super ministère devait être chargé d'améliorer notre production forestière, d'aider la construction navale et de mettre en œuvre de nouveaux programmes visant à développer notre industrie automobile. Il devait administrer des programmes fédéraux destinés à réaliser une stabilité économique propice à la croissance et à la création des emplois. Nous savons tous ce qu'il a réalisé. Il a été chargé de domaines dont d'autres ministères et d'autres organismes devaient supposément s'occuper. Notre stagnation économique actuelle n'a fait que gâcher le climat social et engendrer le chômage.

La motion procède d'un principe important. Il est impérieux que le gouvernement assume sérieusement ses responsabilités à l'égard des Canadiens. Cependant, quelles garanties le département d'État et le ministre auront-ils? Le ministre élaborera-t-il ses politiques en fonction des besoins des Canadiens? Quel rôle le ministère entend-il jouer dans la vie de nos concitoyens? Selon le premier ministre (M. Trudeau), ce n'est pas dans de nouvelles lois ou dans des pouvoirs accrus de l'État que résident nos plus grands espoirs, mais dans nous-mêmes et dans la capacité de chacun de nous d'adopter de nouvelles valeurs socio-économiques en fonction des nouvelles réalités de notre temps. Quelles sont les priorités de ce nouveau ministère? Même si, en principe, le besoin d'orientation se fait sentir dans le domaine social, nous devons avoir au moins une idée de la voie dans laquelle le gouvernement entend engager notre pays.

En tant que critique des programmes pour la jeunesse, je m'inquiète beaucoup de l'avenir de notre richesse la plus

naturelle. L'an prochain, le Canada comptera environ 4,6 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans. Pouvons-nous être assurés que le gouvernement donnera à sa politique une orientation garantissant à ces jeunes un avenir prometteur, des emplois enrichissants et à plein temps? Je ne parle pas d'emplois dans le secteur public, bien que le gouvernement ait besoin de quelques jeunes Canadiens brillants. Je ne parle pas d'emplois à temps partiel, d'emplois qui ne durent que 48 semaines, mais d'emplois enrichissants et à plein temps. C'est une honte nationale que 431,000 jeunes Canadiens de moins de 25 ans soient sans travail et représentent ainsi 44 p. 100 de tous les chômeurs. Nous devons savoir quels programmes et quels principes seront mis en application grâce à ce nouveau département d'État. Il n'est pas déraisonnable de demander au gouvernement de nous donner un plan de ses buts et objectifs pour les dix prochaines années. Il me semble que le gouvernement devrait même présenter immédiatement à la Chambre un plan détaillé de ce qu'il compte faire d'ici trois ans. Ce secteur est trop important pour que l'on se contente de généralités. Quelles seront les compétences du ministre en matière d'emploi, d'immigration, d'éducation, de santé et de justice? Nous n'en savons rien.

Je ne veux pas marcher sur les pieds de qui que ce soit, surtout dans les domaines qui relèvent de nos homologues provinciaux en vertu de l'AANB, mais, dans le contexte des discussions constitutionnelles actuelles et à venir, est-ce que le ministre examinera le domaine de l'éducation, compte tenu de ses nouvelles responsabilités? Si ce département d'État a pour vocation de favoriser le développement social, il importe d'examiner ce domaine partout au Canada. L'éducation doit répondre aux besoins actuels. Il ne sert à rien d'avoir une foule de docteurs en philosophie si ces diplômés extrêmement brillants sont forcés de devenir chauffeurs de taxis pour gagner leur vie. Examinera-t-on les ententes financières entre le gouvernement fédéral et les provinces en ce qui concerne les études postsecondaires? Le gouvernement encouragera-t-il les universités qui connaissent une baisse marquée des inscriptions à se transformer en collèges communautaires? Il est intéressant de constater que le célèbre Ryerson Polytechnical Institute de Toronto, dont je suis d'ailleurs diplômé, accueille maintenant nombre d'étudiants qui détiennent un baccalauréat qui ne leur a guère servi. Ryerson et d'autres collèges communautaires offrent à leurs étudiants une excellente formation pratique.

Je le répète, je sais parfaitement que l'éducation relève des provinces, mais il faut une direction centrale et il faut que les programmes soient adaptés afin que les jeunes reçoivent une éducation satisfaisante et puissent trouver un emploi. Il faut donner à nos jeunes des compétences qui trouvent preneur sur le marché du travail. Le gouvernement des États-Unis a commandé une étude là-dessus pour les années 80. Nous devrions peut-être en faire autant.

Le comité du gouvernement pour la fonction professionnelle dans des domaines stratégiques est un bon point de départ. Je suis heureux d'en faire partie et d'y représenter le parti progressiste conservateur. Cependant, il ne suffit pas de se pencher sur les domaines stratégiques. Si nous voulons atteindre le plein emploi, il faut examiner tous les secteurs de l'emploi et de l'éducation. Comment le ministre peut-il se contenter de moins?